

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2451

12 octobre 2011

SOMMAIRE

Agro Process SPF S.A.	117648	Kendrick FMP II BB Holdings S.à.r.l.	117636
Aries GNH S.à r.l.	117602	KLC Holdings II S.A.	117645
Candle LuxCo 2 S.à r.l.	117623	Kobu S.à.r.l.	117636
Candle LuxCo S.à r.l.	117622	Lab Document Vault PSF S.A.	117648
Candle LuxCo S.à r.l.	117622	LJ Management & Consulting	117636
Celanese International Holdings Luxembourg S.à r.l.	117602	Marathon S.à.r.l.	117637
Celanese International Holdings Luxembourg S.à r.l.	117602	MDU Resources Luxembourg II LLC S.à.r.l.	117637
Chemtech	117623	MDU Resources Luxembourg I LLC S.à r.l.	117637
Cremt S.A.	117623	MGP Empire S.à r.l.	117646
Cuirtex S.A.	117623	Microcap 07 ITM S.C.A., SICAR	117637
Diapason S.A.	117623	NOC LUXEMBOURG Spf S.A.	117638
Distribution Business Management Group S.A.	117624	North American Ventures Capital S.à r.l.	117640
Distribution Business Management Group S.A.	117624	Obegi Group S.A.	117638
Doultin S.A.	117624	Peralva S.à r.l.	117647
Emerald Management	117625	Pole Invest S.A.	117638
Emery S.à r.l.	117626	Pole Invest S.A.	117639
Eurohan S.A.	117625	ProLogis UK LXXIX S.à r.l.	117639
ExxonMobil Delaware Holdings Inc., Luxembourg Branch	117624	ProLogis UK LXXXIII S.à r.l.	117640
ExxonMobil Luxembourg et Cie	117625	ProLogis UK LXXXII S.à.r.l.	117640
Fairfield Aerium International S.C.A. ...	117625	ProLogis UK LXXXI S.à r.l.	117639
Fairfield Aerium International S.C.A. ...	117635	ProLogis UK LXXXVI S.à r.l.	117645
FMP Consult	117635	ProLogis UK XCII S.à r.l.	117646
FMP Consult	117635	ProLogis UK XCIV S.à r.l.	117646
Ibérique de Participations S.A.	117635	ProLogis UK XCVI S.à r.l.	117647
ICM Diversified Alpha Series	117635	ProLogis UK XVI S.à.r.l.	117647
Infire S.A.	117636	ProLogis UK XXXVII S.à.r.l.	117647

Celanese International Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.667.853.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 118.247.

Le bilan de la Société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Pour Celanese International Holdings Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011119188/14.

(110136763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Celanese International Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.667.853,10.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 118.247.

Le bilan de la Société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Pour Celanese International Holdings Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011119189/14.

(110136766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Aries GNH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 148.793.

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of July.

Before Us M^e Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Mr Jeremy ROBSON, real estate investor, residing at 6 Nevill Park Tunbridge Wells, Kent TN4 8NW, United Kingdom, here represented by Mr Max MAYER, private employee, professionally residing in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the mandatory and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as here-above mentioned, has requested the undersigned notary to state the following:

A) That the appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the laws of Luxembourg "Aries GNH S.à r.l." (the "Company"), established and having its registered office in L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 148793, incorporated pursuant to a deed of M^e Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on the 16th of October 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2212 of the 12th of November 2009 and whose articles have been amended by a deed of Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, on the 19th of November 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 33 of the 6th of January 2010.

B) That the sole shareholder resolves to convert the currency of the Company's share capital from Euro to Pound Sterling at the rate of 1.- GBP = 1.126329 EUR fixed by the Company's Board of Managers by circular resolution on the 9th of June 2011, so that the said share capital is fixed at eleven thousand and ninety-eight Pound Sterling (GBP 11,098.-).

C) That the sole shareholder resolves to fix the par value of each share to one Pound Sterling (GBP 1.-), so that the Company's share capital of eleven thousand and ninety-eight Pound Sterling (GBP 11,098.-) is henceforth represented by eleven thousand and ninety-eight (11,098) shares with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) per share.

D) That the sole shareholder resolves to create two categories of shares, A shares and B shares, and to convert the eleven thousand and ninety-eight (11,098) existing ordinary shares of the Company with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each into eleven thousand and ninety-eight (11,098) A shares with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

E) That the sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million five hundred and eighty-eight thousand nine hundred and two Pound Sterling (GBP 1,588,902.-) so as to raise it from its present amount of eleven thousand and ninety-eight Pound Sterling (GBP 11,098.-) to one million six hundred thousand Pound Sterling (GBP 1,600,000.-) by creation and issue of nine hundred and eighty-eight thousand nine hundred and two (988,902) A Shares and of six hundred thousand (600,000) B Shares with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, to be entirely paid up by payment in cash.

Intervention - Subscription - Payment

The one million five hundred and eighty-eight thousand nine hundred and two (1,588,902) new shares have been subscribed and fully paid up by payment in cash, as follows:

- Mr Jeremy ROBSON, prenamed (the "Subscriber 1"): nine hundred and eighty-eight thousand nine hundred and two (988,902) new A shares of the Company with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

- STM FIDECS NOMINEES LIMITED as nominee for David Vaughan, with registered office at Montagu Pavilion, 8-10 Queensway, Gibraltar, inscribed at the Registrar of companies of Gibraltar under number 39288 (the "Subscriber 2"): eighty thousand (80,000) new B shares of the Company with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each;

- STM FIDECS NOMINEES LIMITED as nominee for Stephen Pycroft, with registered office at Montagu Pavilion, 8-10 Queensway, Gibraltar, inscribed at the Registrar of companies of Gibraltar under number 39288 (the "Subscriber 3"): five hundred and twenty thousand (520,000) new B shares of the Company with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

All three represented by Mr Max MAYER, prenamed, by virtue of proxies given under private seal, such proxies after having been signed "ne varietur" by the mandatory and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The sum of one million five hundred and eighty-eight thousand nine hundred and two Pound Sterling (GBP 1,588,902.-) is forthwith at the free disposal of the private limited liability company Aries GNH S.à r.l. as has been proved to the notary by a bank certificate, who states it expressly.

F) That the shareholders resolve to reword completely the Company's articles of association as follows:

"Acceptance Notice" has the meaning set out in Article 10.2.

"Agreement for Lease" means an agreement for lease entered into by the Company in January 2010.

"A Shareholder" means a holder of an A Share from time to time.

"A Shares" means the A ordinary shares of £1 each in the capital of the Company.

"Articles" means the present articles of association of the Company.

"Associate" means:

a) (in relation to an individual):

(i) a relative, that is the individual's issue, step-child, spouse, civil partner, brother, sister or parent; and

(ii) a company which is, or may be, controlled (within the meaning given in the Shareholders' Agreement) by that individual or a relative (as defined in paragraph (i) above) of that individual, or by two or more of them; and

b) (in relation to a company) a Subsidiary Undertaking or Parent Undertaking of the company, and any other Subsidiary Undertaking of any Parent Undertaking of the company (and in relation to non-corporate vehicles this definition shall be construed accordingly and shall include members, partners and their respective Associates).

"B Shareholder" means a holder of B Shares from time to time.

"B Shares" means the B ordinary shares of £1 each in the capital of the Company.

"Board" means the board of Managers (gérants) of the Company.

"Business Day" means a day (other than a Saturday, Sunday or public holiday) on which the clearing banks in the City of London and Luxembourg are open for business.

"CA2006" means the Companies Act 2006 of the United Kingdom.

"Deadlock" has the meaning set out in Article 11.1.

"Deadlock Transfer Notice" has the meaning set out in Article 11.2.

"Deed of Adherence" means a deed of adherence to the Shareholders' Agreement.

"Defaulting Shareholder" has the meaning set out in Article (d).

“Development” means the alteration, modernisation and redevelopment of the Property by the carrying out of tenants works in accordance with the Agreement for Lease.

“Development Phase” means the period between the date of adoption of these Articles and the completion of the Development.

“Encumbrance” means any interest or equity of any person (including any right to acquire, option or right of pre-emption or conversion) or any mortgage, charge, pledge, lien, assignment, security interest, title retention or any other security agreement or arrangement, or any agreement to create any of the above.

“Event of Default” has the meaning set out in Art. 12 (Default option).

“Financing Documents” means documents entered into in respect of the financing for the Development.

“Initial Period” has the meaning set out in Article 10.2.

“Limited Partner Consent” means any decision requiring the approval of the Company as a limited partner of the Limited Partnership under the terms of the agreement governing the operation of the Limited Partnership.

“Limited Partnership” means Aries GNH Limited Partnership, a limited partnership incorporated in England (with registered number LP013632) whose registered office is Adelaide House, London Bridge, London EC4R 9HA.

“Law” means the Luxembourg law on commercial companies dated August 10, 1915 as amended.

“Major Matters” means those matters listed in Art. 17 (General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions).

“Manager” means a member of the Board of the Company or, if the context requires, a Manager or member of the board of management of a Subsidiary Undertaking of the Company.

“Market Value” has the meaning given to that expression in the RICS Appraisal and Valuations Standards as amended from time to time or similar publication of the RICS to like effect for the time being in issue.

“Non-defaulting Shareholders” has the meaning set out in Article 12.1 (d).

“Parent Undertaking” means as defined in section 1162 CA2006.

“Property” means the property defined as such in the Shareholders Agreement.

“Rejection Notice” has the meaning set out in Article 10.2.

“Registered Office” means the registered office of the Company from time to time.

“Sale Period” has the meaning set out in Article 10.4.

“Sale Shares” has the meaning set out in Article 10.1.

“Shareholders” means the A Shareholder(s) and the B Shareholder(s) and Shareholder shall mean any one of them.

“Shareholders’ Agreement” means the shareholders agreement 10th entered into by the Shareholders on June 2011 with today’s effective date, as may be amended from time to time.

“Shares” means A Shares or B Shares or, as the context requires, A Shares and B Shares.

“Share Market Value” means the value of each Share having regard to the Market Value of the Property as determined by the Valuer under Art. 13 (Valuer Determination).

“Specified Price” has the meaning set out in Article 10.1.

“Subsidiary Undertaking” means as defined in section 1162 CA2006.

“Third Party Notice” has the meaning set out in Article 11.2.

“Third Party Sale” has the meaning set out in Article 10.4.

“Transfer” means any sale, assignment or other disposition of any legal, equitable or other interest or the creation of an Encumbrance.

“Transfer Notice” has the meaning set out in Article 10.1.

“Transfer Price” has the meaning set out in Article 11.2.

“Valuer” means a firm of chartered surveyors with appropriate expertise, as may be appointed by the Company.

“Vendor” has the meaning set out in Article 10.1.

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Aries GNH S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company («société à responsabilité limitée») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the Law, these Articles, and the Shareholders’ Agreement.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality of Luxembourg by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and nowhere else, by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or any other countries, except the United Kingdom (the UK) and the United States of America (the US), by a resolution of the Board.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of and the investment in participations, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, in any companies and enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular invest in by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, loans (including real estate backed loans), receivables and other debt instruments (including commercial mortgage backed securities) and more generally any securities and financial instruments, issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company may further, directly or indirectly, acquire, invest in and/or sell real estate or any other movable or immovable assets in any kind or form.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may receive loans and issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt (including subordinated and limited recourse debt) and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies in whatever form, including in the form of convertible loans. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or any other movable or immovable assets which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at one million six hundred thousand Pound Sterling (GBP 1,600,000.-) represented by:

(i) 1,000,000 (one million) Class A Shares in registered form, having a par value of one pound sterling (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up; and

(ii) 600,000 (six hundred thousand) Class B Shares in registered form, having a par value of one pound sterling (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The A Shares and the B Shares are hereinafter referred to collectively, irrespective of class, as the "Shares" and individually and irrespective of class, each as a "Share".

5.3 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2 Shares are freely transferable among Shareholders. Where the Company has a sole Shareholder, shares are freely transferable to third parties. Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least threequarters of the share capital. A Share Transfer is only binding upon the Company or third parties (i) following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code and (ii) in accordance with the terms of any agreement which may be entered into between the Company and some or all of its Shareholders as amended, supplemented, adhered to or restated from time to time.

6.3 A register of Shareholders is kept at the registered office and, for the avoidance of doubt, will never be kept outside of the Grand Duchy of Luxembourg, and may be examined by each shareholder upon request.

6.4 The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of Managers.

7.1 The Company is managed by the Board, composed of at least three Managers, all being residents of the Grand Duchy of Luxembourg and/or elsewhere outside the UK and US. The Managers need not be Shareholders. The Managers

are appointed and dismissed by the A Shareholder or the general meeting of Shareholders acting on the votes of a majority of the share capital, which determines their powers and the duration of their mandates.

7.2 The Managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders in General Meeting.

7.3 The Managers may elect amongst themselves a chairman of the Company. If the chairman is unable to attend a meeting of the Board, the chairman shall be entitled to nominate another Manager to act as chairman in his place at the meeting.

7.4 In the case of an equality of votes at a meeting of the Board, the chairman shall have a second or casting vote.

Art. 8. Transfer of Shares.

8.1 The Shareholders may not Transfer any Shares otherwise than in the circumstances contemplated by this Article. Any and all transfers are subject to Articles 189 and 190 of the Law.

8.2 It shall be a condition precedent to any Transfer of Shares and the registration thereof that:

- (a) the transferee shall execute a Deed of Adherence;
- (b) any consent or waiver to such Transfer required under any Financing Documents has been obtained;
- (c) the Transfer is a transfer by a Shareholder of the entire legal and beneficial interest of the relevant Shares free from Encumbrances; and
- (d) the Articles are complied with.

8.3 Subject to Article 8.1 and 8.2 and notwithstanding the remaining provisions of this Article, a Transfer may only be made either with the prior written approval of Shareholders holding, in aggregate, at least 75% of the issued Shares or where such Transfer is made pursuant to and in accordance with Art. 9 (Right to transfer to Associates), Art. 10 (Right of first offer), Art. 11 (Procedure in the event of Deadlock) or Art. 12 (Default option).

8.4 An obligation to Transfer any Share shall be deemed to be an obligation to transfer the entire legal and beneficial interest in such Share free from all Encumbrances.

8.5 The Shareholders shall not, in accordance with article 8.2 (a) of the Articles, approve any transferee as the holder of the Shares being transferred until a Deed of Adherence has been executed by the parties to it.

Art. 9. Right to transfer to Associates. A Shareholder may at any time Transfer all, or part only, of its Shares to an Associate but only on terms that immediately upon such transferee ceasing to be the original transferor's Associate, such Shares shall be transferred back to the original transferor or to an Associate of that transferor in accordance with this Article. Nothing in this Article shall permit a Transfer of Shares to an Associate of a transferee which is not also an Associate of the original Shareholder.

Art. 10. Right of first offer.

10.1 Any B Shareholder who wishes, at any time, to Transfer (a "Vendor"), subject to the approval of the A Shareholder (s) in accordance with Article 8.3, all or any of its Shares (the "Sale Shares"), shall give notice in writing to the Company and the A Shareholder(s) of such wish (a "Transfer Notice") including the price at which it is prepared to sell each Share held by it ("Specified Price").

10.2 On receipt of the Transfer Notice, the A Shareholder(s) shall have the right, within 60 Business Days following receipt of the Transfer Notice (the "Initial Period") to give notice (the "Acceptance Notice") to the Vendor that it is willing to buy all of the Sale Shares at the Specified Price or to give notice (the "Rejection Notice") declining the offer contained in the Transfer Notice provided that if neither an Acceptance Notice nor a Rejection Notice is served on the Vendor within the Initial Period an irrevocable Rejection Notice shall be deemed to have been served on the Vendor in respect of the A Shareholder.

10.3 Except as provided for in Article 10.5, service of an Acceptance Notice shall constitute a binding contract between the Vendor and the A Shareholder for the sale of the Sale Shares and the parties shall proceed to complete the sale of the Sale Shares at the Specified Price within 20 Business Days of the expiry of the Initial Period.

10.4 If a Rejection Notice is served or is deemed served and no Acceptance Notice is served by the A Shareholder, the Vendor shall have the right at any time within 60 Business Days following expiry of the Initial Period (the "Sale Period") to effect a sale of the Sale Shares to a third party transferee ("Third Party Sale") provided that the Sale Shares are not sold to the third party at a price less than the Specified Price. If prior to exchange of legally binding contracts in relation to the Third Party Sale, an event has occurred which, if the proposed third party transferee had been a member at the date of the Transfer Notice would have meant that the proposed third party transferee would have become a Defaulting Shareholder, then the Transfer Notice shall be deemed to have been withdrawn by the Vendor and such Third Party Sale shall not be completed. If no such Third Party Sale is effected prior to the expiry of the Sale Period then the process set out in this Art. 10 (Right of first offer) will need to be repeated before any such sale can be effected.

10.5 If the Vendor defaults in selling the Sale Shares pursuant to Article 10.3, the relevant provisions of the Shareholders' Agreement shall apply.

Art. 11. Procedure in the event of Deadlock.

11.1 There shall be a Deadlock, save for in respect of Article 17.1(v), if:

(a) a Major Matter has been tabled for discussion in accordance with Art. 17 (General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions) and considered at a meeting of the Shareholders and unanimous agreement of the Shareholders has not been obtained;

(b) such agreement is not subsequently obtained within a further five Business Days following the meeting of the Shareholders; and

(c) such Major Matter is, in the reasonable opinion of the Shareholder wishing to invoke the procedure set out in this Article, material in the context of the affairs of the Company,

the Deadlock shall be treated as having arisen on expiry of the five Business Days referred to in paragraph 11.1 (a). For the avoidance of doubt a Deadlock shall not be considered to have arisen in the event that unanimous agreement has not been reached on the sale or not of all of the assets of the Company for an enterprise value of less than £52,500,000, which shall in all cases require unanimous agreement.

11.2 If a Deadlock is not resolved then the A Shareholder may, at any time, provide the B Shareholders with written notice that it (or its nominee) intends to purchase the Shares held by the B Shareholder(s) (“Deadlock Transfer Notice”). The Deadlock Transfer Notice shall specify the date of the exercise of the Transfer. Such Transfer shall be at the price proposed by the A Shareholder if agreed to by the B Shareholder(s) as being equivalent to the Share Market Value (“Transfer Price”).

11.3 If the Shareholders are not able to agree the Transfer Price pursuant to Article 11.2 within 10 Business days after the A Shareholder notifies the B Shareholder of its intention to acquire the Shares held by the B Shareholder the Transfer Price for the Shares shall be determined pursuant to Art. 13 (Valuer Determination) on the application of any Shareholder.

11.4 The A Shareholder (or its nominee) and the B Shareholders shall proceed to complete the sale of the Shares at the Transfer Price on the later of:

(a) the date specified in the Deadlock Transfer Notice; or

(b) the date specified by the Valuer if the Transfer Price is determined pursuant to Article 11.3.

11.5 If a B Shareholder defaults in selling the Shares pursuant to Article 11.4, the Company may receive the purchase money and the B Shareholder hereby authorises any Manager to execute a transfer of the relevant Shares in favour of the A Shareholder (or its nominee) and the Company shall hold the purchase money in trust for the relevant B Shareholder. The receipt by the Company of the purchase money shall be a good discharge to the A Shareholder (or its nominee) and after its name has been entered in the Company’s register of members in exercise of the aforesaid power, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person.

Art. 12. Default option.

12.1 For the purpose of this Article an “Event of Default” in relation to any Shareholder means the occurrence of any of the following:

(a) committing a material breach of its obligations under these Articles which, in the case of a breach capable of remedy, it fails to remedy within 15 Business Days after being specifically required in writing to do so by another Shareholder;

(b) having a receiver, Manager or administrative receiver or an administrator appointed, passing a resolution for winding up (otherwise than for the purpose of a bona fide scheme of solvent amalgamation or reconstruction) or a court of competent jurisdiction making an order to that effect, becoming subject to an administration order, entering into a voluntary arrangement with its creditors or anything equivalent to the foregoing occurring under national or local law;

(c) a distress, execution, sequestration or other process being levied against a material part of its property which is not discharged within 10 Business Days; or

(d) such Shareholder shall be guilty of any criminal offence (other than driving offences carrying a maximum sentence of less than six months), fraud, dishonesty or conduct tending to bring the Company or the Business into serious disrepute or otherwise to have a serious adverse effect upon the Company or the Business; or

(e) such Shareholder shall cease to hold any professional qualification, certification or approval required for the normal performance of his duties as a Shareholder.

12.2 If an Event of Default happens to a Shareholder (the “Defaulting Shareholder”) it shall give notice to the other Shareholder(s) (the “Non-defaulting Shareholders”) as soon as possible and, if it does not, it is deemed to have given notice of it on the date on which a non-defaulting Shareholder becomes aware of the Event of Default.

12.3 Any of the Non-defaulting Shareholders receiving or being deemed to have received notice of an Event of Default shall have the option, within 20 Business Days after receiving or being deemed to have received the notice (the first Business Day is the day after it received or was deemed to have received the notice), to require:

(a) the Defaulting Shareholder to sell to the Non-defaulting Shareholders all (but not some only) of the Shares held or beneficially owned by the Defaulting Shareholder, in which case the price payable per share by the Nondefaulting Shareholders is such amount as represents 77.5% of the Share Market Value as agreed between the Shareholders; or

(b) a disposal of the Shares in the open market, in which case the Defaulting Shareholder shall receive 77.5% of the amount it would otherwise be entitled to receive as a result of the sale of the Disposal had there been no Event of Default.

12.4 The Non-defaulting Shareholder’s option under Article 12.3 may be exercised by delivering written notice to the Defaulting Shareholder and any other Non-defaulting Shareholders within the 20 Business Day period referred to in

Article 12.3. If the Shareholders are not able to agree the Share Market Value pursuant to Article 12.3(a) within 20 Business Days after the exercise of the option by the Non-defaulting Shareholders in accordance with Article 12.3 and this Article 12.4, the Share Market Value for such Shares shall be determined pursuant to Art. 13 (Valuer Determination).

12.5 Any sale of the Shares under this Article shall be structured in such manner as the Non-defaulting Shareholders, acting reasonably, considers appropriate (with the intention of maximising the post tax proceeds available to the Shareholders, so as not to affect the investment in the Limited Partnership by the Company or the holding of the Property by the Limited Partnership as an investment and to ensure that the existing taxation status of the Company is preserved and remains unchanged) and taking into account any existing legal arrangements.

12.6 In the event of competition between the Non-defaulting Shareholders for the purchase of the Shares held by the Defaulting Shareholder, such Shares shall be allocated in proportion to their existing shareholdings in the Company as determined by the Managers.

12.7 Any Transfer of Shares pursuant to this Art. 12 (Default option) shall be on terms that those Shares are sold with full title guarantee free from Encumbrances and with all rights attaching to them with effect from the relevant transfer date. At completion of any such sale, the Defaulting Shareholder shall deliver or cause to be delivered to each of the Non-defaulting Shareholders (or as it may direct) a duly executed transfer form in respect of the relevant Shares, together with any power of attorney under which the Transfer has been executed, against which each Non-defaulting Shareholder shall deliver to the Defaulting Shareholder (where applicable) a deed of waiver for an amount equal to the capital call and all accrued interest on any shareholder loan.

12.8 The Defaulting Shareholder shall do all other things and execute all other documents as the Non-defaulting Shareholder(s) may reasonably require to give effect to any action required by it under this Article Art. 12 (Default option). The Defaulting Shareholder shall do all other things and execute all other documents as the Non-defaulting Shareholder(s) may reasonably require to give effect to any action required by it under this Article 12 (Default option). If a Defaulting Shareholder defaults in selling the Shares pursuant to this Article 12, the Company may receive the purchase money and the Defaulting Shareholder hereby authorises any Manager to execute a transfer of the relevant Shares in favour of the Non-defaulting Shareholder (or its nominee) and the Company shall hold the purchase money in trust for the relevant Defaulting Shareholder. The receipt by the Company of the purchase money shall be a good discharge to the Nondefaulting Shareholder (or its nominee) and after its name has been entered in the Company's register of members in exercise of the aforesaid power, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person.

12.9 The rights of the Shareholders under this Article are in addition to, and shall not affect, any other right or remedy that a Shareholder may have against another Shareholder.

Art. 13. Valuer Determination.

13.1 Where a matter is expressed to be determined by the Valuer pursuant to Art. 11 (Procedure in the event of Deadlock) and Art. 12 (Default option) the following provisions of this Art. 13 (Valuer Determination) shall apply:

13.2 The Valuer shall act as an expert and not as an arbitrator.

13.3 The Valuer will be at liberty to call for such written evidence from the Shareholders and to seek such legal or other expert assistance as he may reasonably require.

13.4 The Valuer will not hear any oral representation from a Shareholder without allowing the other Shareholder(s) the opportunity to be present and to give evidence and to cross-examine each other.

13.5 The Valuer shall consider inter alia but shall not be bound by any written representations on behalf of the Shareholders.

13.6 The Valuer's decision given in accordance with this Article 13 shall be final and binding upon the Shareholders save in the case of manifest error.

13.7 The Valuer shall be instructed to act as quickly as reasonably possible in considering the relevant matter and in notifying the Shareholders of his determination and to give reasons for his determination.

13.8 The Valuer shall be instructed to determine the Share Market Value at the date on which the Valuer is instructed to give such determination and the Valuer shall be requested to deliver copies of its certificate or determination to the Shareholders and any nominated third party within 20 Business Days after being so instructed.

13.9 Where the Valuer is to determine the Share Market Value under the provisions of the Shareholders' Agreement he shall have regard to the value of the Shares by reference to their value in the open market as between a willing buyer and a willing seller on the basis of the business of the Company as a going concern at the date on which the Valuer is instructed to determine the fair value of the Shares.

13.10 The costs of appointing the Valuer and his costs and disbursements in connection with his duties under his appointment shall be borne by the Shareholders in such proportions as the Valuer shall determine or in the absence of such determination shall be shared equally between the Shareholders.

13.11 If the Valuer shall fail to issue a determination within a reasonable time or if he shall relinquish his appointment or die or if it shall become apparent that for any reason he will be unable to complete his duties hereunder, the Board shall appoint a replacement Valuer, with the consent of all the Shareholders as provided in Art. 17 (General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions)

Art. 14. Ancillary transfer matters.

14.1 On a Transfer of Shares in accordance with the Shareholders' Agreement and the Articles, each selling Shareholder shall:

(a) repay all loans, loan capital, borrowings and indebtedness in the nature of borrowings owed by that Shareholder or its Associates (together with any accrued interest) to the Company and its Subsidiary Undertakings or a pro rata proportion thereof; and

(b) procure the removal of any Managers or secretary of the Company and its Subsidiary Undertakings appointed by it, as applicable.

14.2 On a Transfer of Shares (save for a transfer or sale to a third party) in accordance with the Shareholders' Agreement and the Articles, the buying Shareholder shall:

(a) procure that all loans, loan capital, borrowings and indebtedness in the nature of borrowings (other than those incurred in the normal course of trade) owed by the Company to each selling Shareholder or its Associates (together with any accrued interest) are either assigned to the buying Shareholder(s) for such value as may be agreed between the selling Shareholder and the buying Shareholder or, failing agreement, are repaid by the Company or its Subsidiary Undertakings; and

(b) use all reasonable endeavours (but without involving any financial obligation on its part) to procure the release of any guarantees, indemnities, security or other comfort given by the selling Shareholder(s) to or in respect of the Company and its Subsidiary Undertakings and, pending such release, shall indemnify the selling Shareholder(s) in respect of them.

14.3 If the purchasing Shareholder fails to pay the purchase price in full to the selling Shareholder on the relevant completion date, interest will accrue on the amount unpaid from the completion date until the date of payment at the rate of 1.75% per annum above the base rate of Barclays Bank PLC from time to time.

Art. 15. Board.**15.1 Powers of the Board**

(a) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles, which for the avoidance of doubt shall include the Major Matters as listed in Article 17.1. of the Articles, fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(b) Subject to Articles 15.1(c) and (d) and Article 15.2(c) the Board exercises central management and control of the Company and may not delegate such management and control power. The Board will exercise such power in the Grand Duchy of Luxembourg only.

(c) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board provided that (a) such matters are non strategic and are merely administrative functions, and (b) subject to Article 15.1(d), such powers shall only be delegated to non-UK or non-US resident persons and shall not be exercised in the UK or the US.

(d) Decisions in relation to the management of investments of the Company may be delegated by the Board to agents abroad and to UK and US resident persons who the Board determines has the relevant expertise and experience, where the delegation and scope of such decisions has been specifically pre-authorised in writing by the Board as part of the Company's strategy.

15.2 Procedure

(a) The Board meets in the Grand Duchy of Luxembourg or elsewhere outside the UK and US, upon the request of any one (1) Manager. The meeting may take place by telephone, video conference call or any other similar means of communication provided that at least one (1) Manager is present in Luxembourg, and any Manager participating by other means is not doing so from the UK or the US.

(b) Written notice of any meeting of the Board, together with a full agenda for the meeting and any discussion paper or other relevant information, is given to all Managers at least seven (7) days in advance of the date set for such meeting.

(c) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may be waived by a Manager in writing. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(d) A Manager may grant a power of attorney to another Manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(e) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the Managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the Managers present or represented.

(f) Circular resolutions considered and signed by all the Managers outside of the UK (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature. Such Managers Circular Resolutions may be signed in identical counterparts and may be evidenced by letter or facsimile.

15.3 Representation

(a) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of its sole Manager, and, in case of plurality of Managers, by the joint signatures of any two (2) Managers.

(b) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers under Article 15.1(d) have been delegated by the Board.

Art. 16. Liability of the Managers. The Managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 17. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

17.1 Major Matters

The following matters (the “Major Matters”) shall require the unanimous consent of the Shareholders:

- (i) The alteration of the Articles.
- (ii) The creation, allotment or issue of any Shares or the grant of any option to subscribe for Shares or the issue of any instrument convertible into Shares in the Company or any other change in the share capital or share rights of such companies
- (iii) Acceptance of additional Shareholders, other than by transfer.
- (iv) Changing the accounting policies of the Company.
- (v) The sale of all of the assets of the Company for a gross enterprise value of less than £52,500,000.
- (vi) The approval of any Limited Partner Consent.
- (vii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder’s commitment in the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

17.2 Powers and voting rights

- (i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of shareholders held outside the UK and US (the “General Meeting”), or by way of circular written resolutions (the “Shareholders Circular Resolutions”).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
- (iii) Each Share held entitles the relevant Shareholder to one (1) vote.

17.3 Notices, quorum, majority and voting procedures

- (i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any Manager, or Shareholder(s) representing more than 10% of the share capital. Without prejudice to the possibility to have Shareholders Circular Resolutions, all General Meetings will be held exclusively in the Grand Duchy of Luxembourg, or elsewhere outside the UK and US.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders no later than twenty-one (21) days prior to the date of the meeting or on such shorter period as agreed by all Shareholders in writing.
- (iii) General Meetings are held at such place in the Grand Duchy of Luxembourg and time specified in the notices.
- (iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting, provided that any such attorney is a non-UK and non-US resident.
- (vi) Save as required under Article 18, a quorum shall not be reached at a General Meeting unless one (1) A Shareholder and one (1) B Shareholder are present or represented at such meeting.
- (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

Art. 18. Sole shareholder.

18.1 Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

18.2 Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole Shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

18.3 The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 19. Financial year and Approval of annual accounts.

19.1 The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

19.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the Manager(s) and Shareholders towards the Company.

19.3 Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

19.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 20. Réviseurs d'entreprises.

20.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

20.2 The Shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 21. Allocation of profits.

21.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

21.2 The Shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

21.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium (if any)) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Shareholders, upon proposal of the Board, within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

21.4 Subject to the compliance with the above restrictions and any more stringent restrictions provided for by the Law or any agreement which may be entered into between the Company and some or all of its Shareholders as amended, supplemented, adhered to or restated from time to time, the Company shall (i) procure that the entire net cash flow from the business (i.e. gross revenue of the business less all expenses, fees, retained losses, taxes and debt service obligations) is distributed quarterly by way of dividend as soon as practicable after the end of each financial quarter and (ii) any capital proceeds received by the Company shall be paid by the Company to its Shareholders pro rata to their holdings as soon as practicable after receipt by the Company of the same.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 22.

22.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of votes representing at least three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

22.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

Art. 23.

23.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

23.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

23.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements of the Grand Duchy of Luxembourg to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

23.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at EUR 2,900.-.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-huit juillet.

Par-devant Nous Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné,

A COMPARU:

M. Jeremy ROBSON, real estate investor, demeurant au 6 Nevill Park Tunbridge Wells, Kent TN4 8NW, Royaume-Uni, ici représenté par M. Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

A) Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de "Aries GNH S.à r.l." (la "Société"), avec siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 148793, constituée suivant acte reçu par Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2212 du 12 novembre 2009 et dont les statuts ont été modifiés par acte reçu par M^e Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, le 19 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 33 du 6 janvier 2010.

B) L'associé unique décide de convertir la devise du capital social de la Société d'euro en livre sterling au cours de 1,- GBP = 1,126329 EUR fixé par le Conseil de Gérance de la Société par résolution circulaire du 9 juin 2011, de sorte que ledit capital social est fixé à onze mille quatre-vingt-dix-huit livres sterling (GBP 11.098,-).

C) L'associé unique décide de fixer la valeur nominale de chaque part à une livre sterling (GBP 1,-), de sorte que le capital social de la Société de onze mille quatre-vingt-dix-huit livres sterling (GBP 11.098,-) est dorénavant représenté par onze mille quatre-vingt-dix-huit (11.098) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) par part sociale.

D) L'associé unique décide de créer deux catégories de parts sociales, parts sociales A et parts sociales B, et de convertir les onze mille quatre-vingt-dix-huit (11.098) parts sociales ordinaires existantes de la Société d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune en onze mille quatre-vingt-dix-huit (11.098) parts sociales A d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

E) L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million cinq cent quatre-vingt-huit mille neuf cent deux livres sterling (GBP 1.588.902,-) afin de le porter de son montant actuel de onze mille quatre-vingt-dix-huit livres sterling (GBP 11.098,-) à un million six cent mille livres sterling (GBP 1.600.000,-) par création et émission de neuf cent quatre-vingt-huit mille neuf cent deux (988.902) parts sociales A et de six cent mille (600.000) parts sociales B d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, entièrement libérées par paiement en espèces.

Intervention - Souscription - Libération

Les un million cinq cent quatre-vingt-huit mille neuf cent deux (1.588.902) nouvelles parts sociales sont souscrites et entièrement libérées par paiement en espèces comme suit:

- M. Jeremy ROBSON, préqualifié (le "Souscripteur 1"): neuf cent quatre-vingt-huit mille neuf cent deux (988.902) nouvelles parts sociales A de la Société d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

- STM FIDECS NOMINEES LIMITED agissant comme fiduciaire pour David Vaughan, avec siège social à Montagu Pavilion, 8-10 Queensway, Gibraltar, inscrite auprès du Registre des sociétés de Gibraltar sous le numéro 39288 (le "Souscripteur 2"): quatre-vingt mille (80.000) nouvelles parts sociales B de la Société d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

- STM FIDECS NOMINEES LIMITED agissant comme fiduciaire pour Stephen Pycroft, avec siège social à Montagu Pavilion, 8-10 Queensway, Gibraltar, inscrite auprès du Registre des sociétés de Gibraltar sous le numéro 39288 (le "Souscripteur 3"): cinq cent vingt mille (520.000) nouvelles parts sociales B de la Société d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

tous trois représentés par M. Max MAYER, préqualifié, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

La somme d'un million cinq cent quatre-vingt-huit mille neuf cent deux livres sterling (GBP 1.588.902,-) est mise immédiatement à la libre disposition de la société à responsabilité limitée Aries GNH S.à r.l., tel qu'il a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat bancaire qui le stipule expressément.

F) Les associés décident de reformuler complètement les statuts de la Société comme suit:

"Avis d'Acceptation" a la signification contenue dans l'Article 10.2.

"Contrat de Bail" signifie un contrat de bail conclu par la Société en janvier 2010.

"Associé A" signifie un détenteur d'une Part A de temps en temps.

"Parts A" signifie les parts ordinaires A d'£1 chacune dans le capital de la Société.

"Statuts" signifie les présents statuts de la Société.

"Partie Liée" signifie:

a) (pour ce qui concerne une personne physique):

(i) un parent, qui est le descendant de la personne physique en question, beau-fils (enfant d'un autre lit), épouse, partenaire civil, frère, soeur ou parent; et

(ii) une société qui est, ou pourrait être, contrôlée (suivant le sens donné à ce terme par le Pacte d'Associés) par cette personne physique ou un parent (tel que défini dans le paragraphe (i) ci-dessus) de cette personne physique, ou par 2 ou plus d'entre elles ou; et

b) (pour ce qui concerne une société) une Société Filiale ou Société-Mère de la société, et toute autre Société Filiale de toute Société-Mère de la société (et pour ce qui concerne les véhicules non sociétaires cette définition sera interprétée en conséquence et inclura les membres, associés et leurs Parties Liées respectives).

"Associé B" signifie un détenteur de Parts B de temps en temps.

"Parts B" signifie les parts ordinaires B d'£1 chacune dans le capital de la Société.

"Conseil" signifie le conseil de gérance (Gérants) de la Société.

"Jour Ouvrable" signifie un jour (autre qu'un Samedi, Dimanche ou jour férié) pendant lequel les banques de clearing sont ouvertes pour affaires dans la ville de Londres et à Luxembourg.

"CA2006" signifie la Loi Anglaise sur les Sociétés de 2006.

"Blocage" a la signification contenue dans l'Article 11.1.

"Avis de Transfert pour Blocage" a la signification contenue dans l'Article 11.2.

"Acte d'Adhésion" signifie un acte d'adhésion au Pacte d'Associés.

"Associé Défaillant" a la signification contenue dans l'Article 12.1 (d).

"Développement" signifie la modification, modernisation et redéveloppement de la Propriété par la mise en oeuvre des travaux de locataires conformément au Contrat de Bail.

"Phase De Développement" signifie la période entre la date de l'adoption de ces Statuts et l'achèvement du Développement.

"Sûreté" signifie n'importe quels intérêts ou capitaux propres de toute personne (y compris tout droit d'acquiescer, option ou droit de préemption ou de conversion) ou n'importe quelle hypothèque, charge, nantissement, privilège, cession, sûreté réelle, droit de conservation ou n'importe quel autre contrat ou accord de sûreté, ou n'importe quel accord de créer l'un des précités.

"Cas de Défaillance" a la signification contenue dans l'Article 12 (Option de Défaillance).

"Documents de Financement" signifie documents conclus en rapport avec le financement du Développement.

"Période Initiale" a la signification contenue dans l'Article 10.2.

"Consentement du Commanditaire" signifie toute décision requérant l'approbation de la Société en tant que commanditaire de la Société en Commandite Simple suivant les termes de l'accord régissant le fonctionnement de la Société en Commandite Simple.

"Société en Commandite Simple" signifie Aries GNH Limited Partnership, une société en commandite simple (Limited Partnership) constituée en Angleterre (enregistrée sous le numéro LP013632) dont le siège social est Adelaide House, London Bridge, London EC4R 9HA.

“Loi” signifie la loi luxembourgeoise relative aux sociétés commerciales datée du 10 Août 1915 telle que modifiée.

“Affaires Importantes” signifie les sujets énumérés à l’Art. 17 (Assemblées générales des Associés et résolutions circulaires des associés).

“Gérant” signifie un membre du Conseil de la Société ou, si le contexte le requiert, un gérant ou membre du conseil d’administration d’une Société Filiale de la Société.

“Valeur de Marché” a la signification donnée à cette expression dans les Standards d’Evaluation et de Valorisation RICS tels que modifiés de temps en temps ou des publications similaires du RICS utilisées à un effet similaire au moment considéré.

“Associés Non Défaillants” a la signification contenue dans l’Article 12.1 (d).

“Société-Mère” a la signification contenue dans la section 1162 CA2006.

“Propriété” signifie la propriété telle que définie en tant que telle dans le Pacte d’Associés.

“Avis de Rejet” a la signification contenue dans l’Article 10.2.

“Siège Social” signifie le siège social de la Société de temps en temps.

“Période de Vente” a la signification contenue dans l’Article 10.4.

“Parts à Vendre” a la signification contenue dans l’Article 10.1.

“Associés” signifie le(s) Associé(s) A et le(s) Associé(s) B et Associé signifiera n’importe lequel d’entre eux.

“Pacte d’Associés” signifie le pacte d’associés conclu par les Associés le 10 juin 2011 avec date d’effet ce jour, tel que modifié de temps en temps.

“Parts” signifie Parts A ou Parts B ou, suivant ce que le contexte requiert, Parts A et Parts B.

“Valeur de Marché des Parts” signifie la valeur de chaque Part eu égard à la Valeur de Marché de la Propriété telle que déterminée par l’Evalueur suivant l’Art 13 (Evaluation de l’Evalueur).

“Prix Spécifié” a la signification contenue dans l’Article 10.1.

“Société Filiale” a la signification contenue dans la section 1162 CA2006.

“Avis de Partie Tierce” a la signification contenue dans l’Article 11.2.

“Vente à Partie Tierce” a la signification contenue dans l’Article 10.4.

“Transfert” signifie toute vente, transfert ou toute autre disposition de tout intérêt légal ou en équité ou la constitution d’une Sûreté.

“Avis de Transfert” a la signification contenue dans l’Article 10.1.

“Prix de Transfert” a la signification contenue dans l’Article 11.2.

“Evalueur” signifie une société d’experts agréés (Chartered Surveyor) avec l’expérience adéquate, tels que nommés par la Société.

“Vendeur” a la signification contenue dans l’Article 10.1.

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Aries GNH S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la Loi, les présents Statuts, et le Pacte d’Associés.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par une décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, et nulle part ailleurs, par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg que dans d’autres pays à l’exception du Royaume Uni (le RU) et des Etats-Unis d’Amérique (les USA) par décision du Conseil.

Art. 3. Objet social.

3.1 L’objet de la Société est l’acquisition et l’investissement dans des participations, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu’à l’étranger, dans toutes sociétés et entreprises sous quelque forme que ce soit, et l’administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société peut notamment investir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt, prêts (incluant les prêts hypothécaires [«real estate backed loans»]), créances et autres instruments de dette (incluant les titres hypothécaires commerciaux [«commercial mortgage backed securities»]), et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. La Société peut, directement ou indirectement, acquérir, investir dans et/ou vendre de l’immobilier ou tous autres actifs mobiliers ou immobiliers sous quelque forme que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut recevoir des prêts et procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature (y compris des instruments subordonnés et de recours limité) et de valeurs mobilières. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés sous quelque forme que ce soit, y compris sous forme de prêts convertibles. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant l'immobilier ou tous autres actifs mobiliers ou immobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportant à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est créée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à £1.600.000 (un million six cent mille livres sterling), représenté par

(i) 1.000.000 (un million) Parts A sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées; et.

(ii) 600.000 (six cent mille) Parts B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Les Parts A et les Parts B seront ci-après définies collectivement, peu importe leur classe, comme les "Parts" et individuellement et peu importer leur classe, chacune comme une "Part".

5.3 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts.

6.1 Les Parts sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul (1) propriétaire par Part.

6.2 Les Parts sont librement cessibles entre Associés.

6.3 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sont librement cessibles aux tiers.

6.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5 Une cession de Parts n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, (i) qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil Luxembourgeois et (ii) conformément aux termes de tout contrat qui pourrait avoir été conclu entre la Société et certains ou tous ses Associés tel que modifié, complété, adhéré ou renégocié de temps en temps.

6.6 Un registre des Associés est tenu au siège social, en tout état de cause ne sera jamais tenu en dehors du Grand-Duché de Luxembourg, et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7 La Société peut racheter ses propres Parts à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des Gérants.

7.1 La Société est gérée par le Conseil, composé d'au moins trois Gérants, tous étant résidents du Grand-Duché de Luxembourg et/ou n'importe où ailleurs qu'en Grande Bretagne et aux USA. Les Gérants ne doivent pas obligatoirement être Associés. Les Gérants sont nommés et révoqués par l'Associé A ou par l'assemblée générale des Associés délibérant à la majorité du capital social, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats.

7.2 Les Gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des Associés en Assemblée Générale.

7.3 Les Gérants peuvent élire parmi eux un président de la Société. Si le président est incapable de participer à une réunion du Conseil, le président sera autorisé à nommer un autre Gérant pour agir en tant que président à sa place à ladite réunion.

7.4 En cas d'égalité des voix à une réunion du Conseil, le président aura un second vote ou une voix prépondérante.

Art. 8. Transfert de Parts.

8.1 Les Associés ne peuvent pas effectuer de Transfert de Parts autrement que dans les circonstances visées dans cet Article. Chacun et tous les transferts sont soumis aux articles 189 et 190 de la Loi.

8.2 Il sera une condition préalable à tout Transfert de Parts et à l'enregistrement de celui-ci que:

- (a) le cessionnaire signe un Acte d'Adhésion;
- (b) tout consentement ou abandon d'un tel Transfert requis par n'importe lequel des Documents de Financement ait été obtenu;
- (c) le Transfert soit un transfert par l'Associé A de l'entière propriété juridique et économique des Parts en question, libre de toute Sûretés; et
- (d) les Statuts soient respectés.

8.3 Sous réserve des Article 8.1 et 8.2 et sans préjudice des autres dispositions de cet Article, un Transfert pourra seulement être fait soit avec l'accord écrit préalable d'Associés détenant, au total, au moins 75% des Parts émises ou lorsqu'un tel Transfert est effectué suivant et conformément à l'Art. 9 (Droit de transfert à Parties Liées), Art. 10 (Droit d'Offre Prioritaire), Art. 11 (Procédure en cas de Blocage) ou Art. 12 (Option de Défaillance).

8.4 Une obligation d'effectuer un Transfert de n'importe quelle Part sera considérée comme une obligation de transférer l'entière propriété juridique et économique dans une telle Part libre de toutes Sûretés.

8.5 Les Associés, conformément à l'article 8.2 (a) des Statuts, n'approuveront aucun cessionnaire en tant que détenteur des Parts faisant l'objet d'un transfert tant qu'un Acte d'Adhésion n'aura pas été signé par les parties en cause.

Art. 9. Droit de Transfert à Parties Liées. Un Associé peut à tout moment effectuer un Transfert de tout ou partie de ses Parts à une Partie Liée mais uniquement à la condition qu'immédiatement si un tel cessionnaire cesse d'être une Partie Liée du cédant, les dites Parts seront re-transférées au cédant initial ou à une Partie Liée de ce cédant conformément à cet Article. Rien dans cet Article ne permettra un Transfert de Parts à une Partie Liée d'un cessionnaire qui n'est pas aussi une Partie Liée de l'Associé initial.

Art. 10. Droit d'Offre Prioritaire.

10.1 Tout Associé B qui souhaite, à tout moment, effectuer un Transfert (un "Vendeur"), soumis à l'approbation du (des) Associé(s) A conformément à l'Article 8.3, tout ou partie de ses Parts (les "Parts à Vendre"), donnera un avis écrit à la Société et le(s) Associé(s) A de son souhait (un "Avis de Transfert") incluant le prix auquel il est disposé à vendre chaque Part qu'il détient ("Prix Spécifié").

10.2 A la réception de l'Avis de Transfert, le(s) Associé(s) A auront le droit, endéans 60 Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert (la "Période Initiale") de donner un avis (l'"Avis d'Acceptation") au Vendeur qu'il souhaite acquérir toutes les Parts à Vendre au Prix Spécifié ou de donner un avis (l'"Avis de Rejet") déclinant l'offre contenue dans l'Avis de Transfert à la condition que si ni un Avis d'Acceptation ni un Avis de Rejet n'est transmis au Vendeur endéans la Période Initiale un Avis de Rejet irrévocable sera considéré comme ayant été transmis au Vendeur en ce qui concerne l'Associé A.

10.3 A part ce qui est stipulé à l'Article 10.5, la transmission d'un Avis d'Acceptation constituera un contrat liant les parties entre le Vendeur et l'Associé A pour la vente des Parts à Vendre et les parties procéderont à la réalisation de la vente des Parts à Vendre au Prix Spécifié endéans 20 Jours Ouvrables à l'expiration de la Période Initiale.

10.4 Si un Avis de Rejet est transmis ou est considéré comme transmis et qu'aucun Avis d'Acceptation n'est transmis par l'Associé A, le Vendeur aura le droit à tout moment endéans 60 Jours Ouvrables suivant l'expiration de la Période Initiale (la "Période de Vente") d'effectuer une vente des Parts à Vendre à un cessionnaire tiers ("Vente à Partie Tierce") à condition que les Parts à Vendre ne soient pas vendues à cette partie tierce à un prix inférieur au Prix Spécifié. Si avant l'échange de contrats obligeant les parties en rapport avec la Vente à Partie Tierce, un événement est survenu qui, si le cessionnaire tiers proposé avait été un membre à la date de l'Avis de Transfert aurait signifié que le cessionnaire tiers proposé serait devenu un Associé Défaillant, alors l'Avis de Transfert sera considéré comme ayant été retiré par le Vendeur et une telle Vente à Partie Tierce ne sera pas conclue. Si aucune Vente à Partie Tierce n'est effectuée avant l'expiration de la Période de Vente alors le processus décrit dans cet Art. 10 (Droit d'Offre Prioritaire) devra être répété avant qu'une telle vente ne puisse être conclue.

10.5 Si le Vendeur est en défaut de vendre les Parts à Vendre en respectant l'Article 10.3, les dispositions pertinentes du Pacte d'Associés s'appliqueront.

Art. 11. Procédure en cas de Blocage.

11.1 Il y aura un Blocage, à part pour ce qui est prévu à l'Article 17.1(v), si:

- (a) une Affaire Importante a été mise sur la table pour discussion conformément à l'Art. 17 (Assemblées générales des Associés et résolutions circulaires des associés) et examiné durant une réunion des Associés et un accord unanime des Associés n'a pas été obtenu;
- (b) un tel accord n'est pas obtenu par la suite endéans un nouveau délai de cinq Jours Ouvrables suivant la réunion des Associés; et

(c) une telle Affaire Importante est, suivant l'opinion raisonnable de l'Associé souhaitant invoquer la procédure prévue dans cet Article, significatif dans le contexte des affaires de la Société,

le Blocage sera traité comme ayant survécu à l'expiration des cinq Jours Ouvrables auxquels il est fait référence dans le paragraphe 11.1 (a). Pour éviter toute équivoque un Blocage ne sera pas considéré comme ayant survécu dans l'hypothèse où l'accord unanime n'a pas été obtenu sur la vente d'une partie des actifs de la Société pour une valeur d'entreprise inférieure à £52.500.000, qui requerra dans tous les cas accord unanime.

11.2 Si un Blocage n'est pas résolu alors l'Associé A pourra, à tout moment, transmettre aux Associés B un avis écrit qu'il (ou son prête-nom (nominee)) a l'intention d'acheter les Parts détenues par le(s) Associé(s) B ("Avis de Transfert pour Blocage"). L'Avis de Transfert pour Blocage précisera la date de l'exercice du Transfert. Un tel Transfert s'effectuera au prix proposé par l'Associé A s'il est accepté par le(s) Associé(s) B comme étant équivalent à la Valeur de Marché de la Part ("Prix de Transfert").

11.3 Si les Associés ne sont pas capables de se mettre d'accord sur le Prix de Transfert conformément à l'Article 11.2 endéans 10 Jours Ouvrables après que l'Associé A ait notifié à l'Associé B son intention d'acquérir les Parts détenues par l'Associé B, le Prix de Transfert pour les Parts sera déterminé conformément à l'Art. 13 (Evaluation de l'Evaluateur) à la demande de tout Associé.

11.4 L'Associé A (ou son prête-nom (nominee)) et les Associés B procéderont à la réalisation de la vente des Parts au Prix de Transfert au plus tard de:

- (a) la date spécifiée dans l'Avis de Transfert pour Blocage; ou
- (b) la date spécifiée par l'Evaluateur si le Prix de Transfert est déterminé en application de l'Article 11.3.

11.5 Si un Associé B est en défaut de vendre les Parts en application de l'Article 11.4, la Société pourra recevoir le prix de vente et l'Associé B autorise par les présentes tout Gérant d'effectuer un transfert des Parts concernées en faveur de l'Associé A (ou son prête-nom (nominee)) et la Société détiendra le prix de vente en trust pour l'Associé B concerné. La réception du prix de vente par la Société vaudra décharge valable vis-à-vis de l'Associé A (ou son prête-nom (nominee)) et après que son nom aura été entré dans le registre des associés de la Société en exécution du pouvoir pré mentionné, la validité de cette procédure ne pourra plus être remise en cause par qui que ce soit.

Art. 12. Option de Défaillance.

12.1 Pour les besoins de cet Article un "Cas de Défaillance" pour ce qui concerne tout Associé signifie la survenance de n'importe lequel de ce qui suit:

(a) commettre une violation significative de ses obligations découlant des présents Statuts qui, dans le cas d'une violation susceptible de réparation, il ne parvient pas à fournir réparation endéans 15 Jours Ouvrables après en avoir été spécialement requis par écrit par un autre Associé;

(b) qu'un curateur, Gérant ou administrateur ou liquidateur judiciaire soit nommé, qu'une résolution de liquidation soit adoptée (autrement que pour un arrangement de bonne foi, une amalgamation solvable ou une reconstruction) ou une décision d'une juridiction compétente prenant une décision à cet effet, devenir soumis à une décision administrative, conclure un accord volontaire avec ses créanciers, ou tout autre chose équivalente à ce qui précède survenant en droit national ou local;

(c) une saisie, une voie d'exécution, un séquestre ou tout autre processus étant mis en place contre une partie matérielle de son patrimoine qui n'est pas levé endéans 10 Jours Ouvrables; ou

(d) qu'un Associé soit coupable de toute infraction pénale (autre qu'infractions au code de la route entraînant une peine maximale de moins de six mois), fraude, malhonnêteté, ou conduite tendant à mener la Société ou le Business à une mauvaise réputation sévère ou autrement avoir un effet négatif sérieux sur la Société ou le Business; ou

(e) qu'un Associé cesse de détenir toute qualification professionnelle, certification ou autorisation nécessaire à l'exécution normale de ses obligations en tant qu'Associé.

12.2 Si un Cas de Défaillance arrive à un Associé (l'"Associé Défaillant") il notifiera le(s) autre(s) Associé(s) (les "Associés Non Défaillants") aussitôt que possible et, s'il ne le fait pas, il sera présumé en avoir donné notification à la date à laquelle un Associé Non Défaillant apprend le Cas de Défaillance.

12.3 N'importe lequel des Associés Non Défaillants recevant ou étant considéré comme ayant reçu notification d'un Cas de Défaillance aura l'option, endéans 20 Jours Ouvrables après réception ou du moment où il est considéré comme ayant reçu l'avis (le premier Jour Ouvrable est le jour suivant celui durant lequel il a reçu ou est considéré comme ayant reçu l'avis), de requérir:

(a) l'Associé Défaillant de vendre aux Associés Non Défaillants tout (mais pas seulement une partie) des Parts détenues ou détenues à titre de bénéficiaire par l'Associé Défaillant, auquel cas le prix payable par Part par les Associés Non Défaillants est un montant qui représente 77,5% de la Valeur de Marché de la Part telle que convenue entre les Associés; ou

(b) une disposition des Parts sur le marché, auquel cas l'Associé Défaillant recevra 77,5% du montant auquel il aurait eu droit comme résultat de la vente de la Disposition dans l'hypothèse où aucun Cas de Défaillance n'aurait eu lieu.

12.4 L'option de l'Associé Non Défaillant prévue à l'Article 12.3 peut être exercée par remise d'un avis écrit à l'Associé Défaillant et tout autre Associé Non Défaillant endéans la période de 20 Jours Ouvrables prévue à l'Article 12.3. Si les

Associés ne sont pas en mesure de se mettre d'accord sur la Valeur de Marché de la Part en application de l'Article 12.3 (a) endéans 20 Jours Ouvrables après l'exercice de l'option par les Associés Non Défaillants conformément à l'Article 12.3 et cet Article 12.4, la Valeur de Marché de la Part pour lesdites Parts sera déterminée conformément à l'Art. 13 (Evaluation de l'Evaluateur).

12.5 Toute vente des Parts conformément à cet Article sera structurée de manière telle que les Associés Non Défaillants, agissant raisonnablement, considèrent comme appropriée (avec l'intention de maximiser les profits après impôts disponibles pour les Associés, de manière à ne pas affecter l'investissement dans la Société en Commandite Simple par la Société ou la détention de la Propriété par la Société en Commandite Simple en tant qu'investissement et s'assurer que le statut fiscal existant de la Société est pré-transmis et demeure inchangé) et en tenant compte de tous les accords juridiques existants.

12.6 En cas de concours entre les Associés Non Défaillants pour l'achat des Parts détenues par l'Associé Défaillant, lesdites Parts seront allouées en proportion de leur actionariat existant dans la Société tel que déterminé par les Gérants.

12.7 Tout Transfert de Parts en exécution du présent Art. 12 (Option de Défaillance) se fera à la condition que ces Parts soient vendues avec un titre complet garanti libre de toutes Sûretés et avec tous les droits qui y sont attachés avec effet à partir de la date de transfert concernée. A la conclusion d'une telle vente, l'Associé Défaillant délivrera ou sera forcé de délivrer à chacun des Associés Non Défaillants (ou à celui qu'il désignera) un formulaire de transfert dûment signé pour chacune des Parts concernées, ainsi que toute procuration en vertu de laquelle le Transfert a été effectué, en échange de quoi tout Associé Non Défaillant délivrera à l'Associé Défaillant (lorsque c'est nécessaire) un acte d'abandon pour un montant égal au capital appelé et à tous les intérêts dus sur un quelconque prêt actionnaire.

12.8 L'Associé Défaillant fera toutes les autres choses et signera tous les autres documents que le(s) Associé(s) Non Défaillant(s) réclamera(ont) raisonnablement afin de donner effet à toute action requise par le présent Art. 12 (Option de Défaillance). Si un Associé Défaillant est en défaut de vendre ses Parts en exécution de cet Article 12, la Société peut recevoir le prix de vente et l'Associé Défaillant autorise par les présentes tout Gérant d'exécuter un transfert des relevant Parts en faveur de l'Associé Non Défaillant (ou son prête-nom (nominee)) et la Société détiendra le prix de vente en trust pour l'Associé Défaillant concerné. La réception par la Société du prix de vente vaudra exécution valable vis-à-vis de l'Associé Non Défaillant (ou son prête-nom ("nominee")) et après que son nom ait été entré dans le registre des associés de la Société en exécution des pouvoirs prémentionnés, la validité de toutes ces procédures ne pourra plus être remise en cause par qui que ce soit.

12.9 Les droits des Associés suivant cet Article s'ajoutent à, et n'affecteront pas, tout autre droit ou recours que l'Associé A pourrait avoir contre un autre Associé.

Art. 13. Evaluation de l'Evaluateur.

13.1 Quand une évaluation doit expressément être réalisée par l'Evaluateur en exécution de l'Art. 11 (Procédure en cas de Blocage) et l'Art. 12 (Option de Défaillance) les dispositions suivantes du présent Art. 13 (Evaluation de l'Evaluateur) s'appliqueront:

13.2 L'Evaluateur agira en qualité d'expert et pas en tant qu'arbitre.

13.3 L'Evaluateur aura la liberté de réclamer toute prévue écrite des Associés et de rechercher toute assistance juridique ou assistance d'un autre expert tel qu'il pourra raisonnablement le réclamer.

13.4 L'Evaluateur n'écouterà aucune déclaration orale de l'Associé A sans laisser à l'(aux) autre(s) Associé(s) la possibilité d'être présent(s) et de fournir des preuves et de s'interroger les uns les autres.

13.5 L'Evaluateur examinera entre autres, mais ne sera pas lié par une seule déclaration écrite faite au nom des Associés.

13.6 La décision de l'Evaluateur prise conformément au présent Article 13 sera définitive et liera les Associés à part dans l'hypothèse d'une erreur manifeste.

13.7 L'Evaluateur recevra l'instruction d'agir aussi rapidement que possible dans la mesure du raisonnable en considérant l'évaluation en question et en notifiant les Associés de ses conclusions et en donnant les raisons de ses conclusions.

13.8 L'Evaluateur recevra l'instruction de déterminer la Valeur de Marché de la Part à la date à laquelle l'Evaluateur reçoit l'instruction de donner une telle évaluation et l'Evaluateur recevra l'instruction de délivrer des copies de son certificat ou ses conclusions aux Associés et à tout tiers désigné endéans 20 Jours Ouvrables après en avoir reçu instruction.

13.9 Lorsque l'Evaluateur doit déterminer la Valeur de Marché de la Part d'après les dispositions du Pacte d'Associés il considèrera la valeur des Parts par référence à leur valeur sur le marché entre un vendeur et un acheteur libres sur base du business de la Société dans une optique de «going concern» à la date à laquelle l'Evaluateur reçoit l'instruction de déterminer la valeur équitable des Parts.

13.10 Les coûts de la nomination de l'Evaluateur et ses honoraires et débours en rapport avec ses obligations résultant de sa nomination seront supportés par les Associés dans des proportions que l'Evaluateur ou en l'absence d'une telle répartition, ils seront supportés de façon égale par les Associés.

13.11 Si l'Evaluateur ne parvient pas à émettre une évaluation endéans un délai raisonnable ou s'il renonce à sa nomination ou meurt ou s'il appert pour quelle que raison que ce soit qu'il sera incapable d'accomplir ses obligations prévues par les présentes, le Conseil nommera un Evaluateur de remplacement, avec l'accord de tous all les Associés tel que prévu à l'Art. 17 (General Meetings of shareholders and shareholders circular resolutions).

Art. 14. Problèmes accessoires de transfert.

14.1 Dans le cas d'un Transfert de Parts conformément au Pacte d'Associés et aux Statuts, tout Associé vendeur devra:

(a) rembourser tous les prêts, prêts subordonnés, crédits et découverts ayant nature de crédit dus par un tel Associé ou ses Parties Liées (ainsi que tout intérêt dû) à la Société et ses Sociétés Filiales ou une proportion de ceux-ci au pro rata; et

(b) organiser la révocation de tous Gérants ou secrétaire de la Société et des Sociétés Filiales qu'il aurait nommé, le cas échéant.

14.2 Dans le cas d'un Transfert de Parts (à part pour un transfert ou une vente à une partie tierce) conformément au Pacte d'Associés et aux Statuts, l'Associé acheteur devra:

(a) faire en sorte que tous les prêts, prêts subordonnés, crédits et découverts ayant nature de crédit (autres que ceux survenus dans le processus normal des affaires) dus par la Société à chaque Associé vendeur ou ses Parties Liées (ainsi que tout intérêt dû) sont soit transférés aux Associé(s) acheteur(s) pour une valeur telle qu'elle sera convenue entre l'Associé vendeur et l'Associé acheteur ou, à défaut d'accord, sont remboursés par la Société ou ses Sociétés Filiales; et

(b) utiliser tous les moyens raisonnables (mais sans impliquer une quelconque obligation financière de sa part) pour obtenir la levée de toute garantie, indemnité, sûreté ou tout autre engagement donné par le(s) Associé(s) vendeur(s) à ou en rapport avec la Société et ses Sociétés Filiales et, dans l'attente d'une telle levée, tiendra indemnes le(s) Associé(s) vendeurs pour ce qui concerne les précités.

14.3 Si l'Associé acheteur est en défaut de payer le prix d'achat en totalité à l'Associé vendeur à la date de clôture concernée, des intérêts seront dus sur le montant non payé à partir de la date de clôture jusqu'à la date de paiement au taux de 1,75% par an en plus du taux de base de Barclays Bank PLC à ce moment-là.

Art. 15. Conseil de gérance.

15.1 Pouvoirs du Conseil

(a) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts qui pour éviter toute ambiguïté inclura les Affaires Importantes énumérées à l'Article 17 des Statuts à l'(aux) Associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(b) Sous réserve des articles 15.1 (c) et (d) et l'Article 15.2 (c), le Conseil exerce la gestion centrale et le contrôle de la Société et ne peut déléguer cette gestion ni ce pouvoir de contrôle. Le Conseil exerce ce pouvoir au Grand-Duché de Luxembourg seulement.

(c) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents dans la mesure où ces pouvoirs (a) ne relèvent pas de décisions stratégiques et fonctions principalement administratives, et (b), sous réserve de l'article 15.1 (d), ne sont délégués qu'à des personnes non résidentes au RU ni aux USA et ne sont pas exercés au RU ni aux USA.

(d) Les décisions relatives à la gestion des investissements de la Société peuvent être délégués par le Conseil à des agents se trouvant à l'étranger ou à des personnes résidentes au RU et aux USA que le Conseil considère comme ayant l'expertise et l'expérience nécessaires, dès lors que la délégation et l'étendue de ces pouvoirs ont été pré-approuvées par écrit par le Conseil comme faisant partie de la stratégie de la Société.

15.2 Procédure

(a) Le Conseil se réunit au Grand-Duché de Luxembourg ou n'importe où ailleurs qu'au RU et aux USA, sur convocation d'un (1) des Gérants. La réunion pourra se tenir par téléphone, visioconférence ou tout autre moyen de communication pourvu qu'au moins un (1) Gérant soit présent à Luxembourg, et que tout autre Gérant participant par tous autres moyens n'y procède pas depuis le Royaume-Uni ou les Etats-Unis.

(b) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les Gérants, avec l'ordre du jour complet, les documents pertinents et toute l'information nécessaire, au moins sept (7) jours avant la réunion.

(c) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer par écrit à la convocation à une réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(d) Un Gérant peut donner une procuration à un autre Gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(e) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les Gérants présents ou représentés.

(f) Les résolutions circulaires examinées et signées par tous les Gérants en dehors du Royaume-Uni (les Résolutions Circulaires des Gérants), sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces Résolutions Circulaires des Gérants sont signées sur des copies identiques et peuvent prendre la forme d'une lettre ou d'un téléfax.

15.3 Représentation

(a) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de son Gérant unique et, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux (2) Gérants.

(b) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 16. Responsabilité des Gérants. Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi. IV. Associé(s)

Art. 17. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

17.1 Affaires Importantes

Les affaires suivantes (les «Affaires Importantes») nécessiteront l'accord des associés.

- i) la modification des Statuts,
- ii) la création, l'allocation ou l'émission de toutes Parts ou l'octroi de toute option de souscrire des Parts ou l'émission de tout instrument convertible en Part dans la société ou tout autre changement du capital social de la Société ou des droits des actionnaires de telles sociétés,
- iii) l'acceptation d'Associés additionnels, autrement que par transfert.
- iv) le changement des politiques comptables de la Société,
- v) la vente de tous les actifs de la Société pour une valeur brute d'entreprise inférieure à £52.500.000,
- vi) l'approbation de tout Consentement d'Associé Commandité,
- vii) tout changement de la nationalité de la Société et tout augmentation de l'engagement des Associés dans la Société requiert l'approbation à l'unanime des Associés,

17.2 Pouvoirs et droits de vote

- i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés, tenue en dehors du Royaume-Uni et des USA (l' «Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés»).
- ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
- iii) Chaque Part donne droit à l'Associé concerné à un (1) vote.

17.3 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

- i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout Gérant ou Associé (s) représentant plus de 10% du capital social. Sans préjudice de la possibilité d'adopter des Résolutions Circulaires des Associés, toutes les assemblées générales seront tenues exclusivement au Grand-Duché de Luxembourg, ou n'importe où ailleurs qu'au Royaume-Uni et aux USA.
- ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Associés au moins vingt-et-un (21) jours avant la date de l'assemblée ou toute autre période plus courte tel que convenu entre tous les Associés par écrit.
- iii) Les Assemblées Générales seront tenues au Grand-Duché de Luxembourg au lieu et heure précisés dans les convocations.
- iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associée ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale, pourvu que cette personne ne soit pas résidente au RU ou aux USA.
- vi) A part lorsque c'est requis par l'Article 18, un quorum ne sera pas atteint à une Assemblée Générale à moins qu'au moins un (1) Associé A et un (1) Associé B sont présents ou représentés à une telle assemblée.
- vii) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

Art. 18. Associé unique.

18.1 Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

18.2 Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'Associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

18.3 Les résolutions de l'Associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 19. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

19.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

19.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des Gérants et des Associés envers la Société.

19.3 Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

19.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 20. Réviseurs d'entreprises.

20.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

20.2 Les Associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 21. Affectation des bénéfices.

21.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

21.2 Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

21.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission (s'il y en a une)) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les Associés, sur proposition du Conseil, dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excès à la Société.

21.4 Moyennant le respect des restrictions ci-dessus et toutes autres restrictions plus sévères qui pourraient être obtenues par la Loi ou tout contrat qui pourrait être conclu entre la Société ou tout autre partie de ses Associés tel que modifié, complété, ayant fait l'objet d'une adhésion ou réécrit de temps en temps, la Société (i) s'assurera que l'entièreté du cash-flow net résultant de l'activité (c'est-à-dire le revenu brut de l'activité moins toutes les dépenses, frais, pertes reportées, impôts et charges nets liés aux obligations) est distribué trimestriellement sous forme de dividende, aussitôt que cela est possible après la fin de chaque trimestre financier (2) tous les gains en capital reçu par la Société seront payés par la Société à ses Associés au prorata de leur participation aussitôt que cela est possible après la récupération par la Société des dites plus-values.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 22.

22.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés adoptée par la majorité (en nombre) des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social. Les Associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

22.2 Le boni de liquidation, après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, est distribué aux Associés proportionnellement aux parts détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 23.

23.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

23.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

23.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales du Grand-Duché de Luxembourg pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

23.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à 2.900,- EUR.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 2011. Relation GRE/2011/2765. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011114480/1110.

(110131642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

Candle LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 116.475.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Candle LuxCo S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Domiciliation Agent Manager

Référence de publication: 2011119190/15.

(110136824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Candle LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 116.475.

Le Bilan consolidé au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Candle Luxco S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Domiciliation Agent Manager

Référence de publication: 2011119191/14.

(110136829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Candle LuxCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 116.474.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Candle Luxco 2 S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Domiciliation Agent Manager

Référence de publication: 2011119192/15.

(110136818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Chemtech, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 56.065.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119193/10.

(110136329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Cuirtex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 24, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 62.991.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119196/10.

(110136332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Diapason S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 102.450.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011119197/10.

(110136724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Cremt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.661.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011119195/13.

(110136296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Distribution Business Management Group S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 71.579.

Par la présente, la Fiduciaire ROMAIN ZIMMER dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège social 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg, de la Société Anonyme DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A. (D.B.M.G. S.A.), inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 71579.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Romain ZIMMER.

Référence de publication: 2011119198/10.

(110136317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Distribution Business Management Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 71.579.

Par la présente, la soussignée, KOBU S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 84.077, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire de la DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A. (D.B.M.G. S.A.), inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 71579.

Luxembourg, le 19 août 2011.

KOBU S.à r.l.

Romain ZIMMER

Gérant

Référence de publication: 2011119199/14.

(110136319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Doultin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 108.885.

Les comptes annuels au 31.03.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 AOUT 2011.

Pour: DOULTIN S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Caroline Felten / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2011119200/15.

(110136693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ExxonMobil Delaware Holdings Inc., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 78.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 22 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119201/10.

(110136695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Emerald Management, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 160.690.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 juillet 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011119203/13.

(110136302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Eurohan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9540 Wiltz, 31, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 104.040.

Extrait de la résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2011 à Luxembourg.

Résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'intérieur de la commune de 26, avenue de la Gare, L-9540 Wiltz au 31, avenue de la Gare à L-9540 Wiltz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

EUROHAN S.A.

Romain ZIMMER

Administrateur

Référence de publication: 2011119204/16.

(110136313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ExxonMobil Luxembourg et Cie, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 72.560.

Les comptes annuels consolidés au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119205/10.

(110136697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Fairfield Aerium International S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.769.

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2011119206/12.

(110136628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Emery S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 162.752.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the first day of August.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Travis Investment S.à r.l., a private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 152281;

here represented by Mr Alain Thill, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Emery S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any nonwaivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

Travis Investment S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Ivo Hemelraad, jurist, born on 12 October 1961 in Utrecht (the Netherlands) with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class A manager; and

b) Mr Wim Rits, jurist, born on 14 June 1970 in Merksem (Belgium), with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Junglinster, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le premier jour du mois d'août.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Travis Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152281,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Emery S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complétée de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

Travis Investment S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Ivo Hemelraad, juriste, né le 12 octobre 1961 à Utrecht (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe A;

b) Monsieur Wim Rits, juriste, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe B.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Alain Thill, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 août 2011. Relation GRE/2011/2885. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011114574/488.

(110131435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

Fairfield Aerium International S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.769.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011119207/12.

(110136632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

FMP Consult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119208/10.

(110136537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

FMP Consult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119209/10.

(110136538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Ibérique de Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 71.811.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119210/10.

(110136706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ICM Diversified Alpha Series, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 94.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICM Diversified Alpha Series
Caceis Bank Luxembourg
Signature / LB

Référence de publication: 2011119211/12.

(110136696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Infire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 117.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011119213/10.

(110136721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Kendrick FMP II BB Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.855.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Kendrick FMP II BB Holdings S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant B

Référence de publication: 2011119214/15.

(110136811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Kobu S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 84.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119215/10.

(110136324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

LJ Management & Consulting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.583.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 11 juillet 2011, enregistrée à Esch/Alzette A.C., le 16 août 2011; Relation: EAC/2011/11159, que l'AGE a pris les décisions suivantes:

Que le siège social de la société du 40, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg, a été transféré à sa nouvelle adresse sise à 20, Rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Karine REUTER

Notar

Référence de publication: 2011119216/15.

(110136361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Marathon S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 111.374.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Thérèse Discret.

Référence de publication: 2011119218/10.

(110136386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Microcap 07 ITM S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 124.025.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2011.

Pour MICROCAP 07 ITM S.C.A., SICAR
Institutional Trust Management Company S.à r.l.
18, Boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2011119219/16.

(110136691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

MDU Resources Luxembourg I LLC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, boulevard J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 83.263.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

MDU Resources Luxembourg I LLC S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2011119220/15.

(110136813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

MDU Resources Luxembourg II LLC S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 83.264.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

MDU Resources Luxembourg II LLC S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2011119221/15.

(110136814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

NOC LUXEMBOURG Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 26.562.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011119223/10.

(110136709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Obegi Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 16.092.

Le bilan et le compte de pertes et profits social au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/08/2011.

BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE

BEMO

16, bd Royal, L-2449 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011119224/15.

(110136668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Pole Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.848.

L'an deux mille onze, le vingt-huit juillet

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «POLE INVEST» S.A., (la "Société"), avec siège social à L-8308 Capellen, 75, parc d'Activités, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109848, constituée suivant acte reçu par Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, en date du 27 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 13 décembre 2005 numéro 1375.

L'assemblée est présidée par Geoffrey Hupkens, demeurant professionnellement à 75, Parc d'activités, Capellen

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Monique Goldenberg, demeurant à Steinfort

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la Société;

2. Modification des statuts de la Société tenant compte de la décision ci-dessus.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide le transfert du siège social de la Société du 75, parc d'Activités L-8308 Capellen au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg avec effet immédiat.

Deuxième résolution:

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 2 alinéa premier des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. Alinéa premier.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.»

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 950 €.

DONT ACTE, passé à Capellen, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Hupkens, M. Goldenberg, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 1^{er} août 2011 - WIL/2011/589. - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-

Le Receveur ff. (signé): Zeimes.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société aux fins d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés.

Wiltz, le 8 août 2011.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2011119225/49.

(110136268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Pole Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.848.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011119226/13.

(110136269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK LXXIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011119227/14.

(110136347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK LXXXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011119228/14.

(110136327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK LXXXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 86.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011119229/14.

(110136344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK LXXXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 86.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011119230/14.

(110136314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

North American Ventures Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 162.841.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

“Eastern Opportunities S.A., SICAV-FIS”, a investment company with variable capital-specialised investment fund (société d’investissement à capital variable-fonds d’investissement spécialisé) incorporated and organised under the laws of Luxembourg with its registered office located in L-1118 Luxembourg 11, rue Aldringen (R.C.S. Luxembourg, section B number 141 101),

here represented by Mr Jean-Paul Schaul, manager, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on 21 July 2011.

Said proxy, after been signed “ne varietur” by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. A limited liability company is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders, that will be governed by these articles and by the relevant legislation.

The name of the Company is “North American Ventures Capital S.à r.l.”.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may further use its funds for the acquisition, development, sale, management and/or lease of real estate either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as for any other operations relating to real estate. In particular, the Company may have direct or indirect shareholdings in companies and participations in limited partnerships or other legal entities in whatever form and based in Luxembourg or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate, including real estate located abroad.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

It may grant assistance (by way of loans or otherwise) to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the shareholders.

Art. 5. The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

Art. 6. Each share entitles its owner to a proportional right in the Company’s assets and profits.

Art. 7. Shares are freely transferable among shareholders. The share transfer inter vivos to non shareholders is subject to the consent of at least seventy five percent of the Company’s capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of no less than seventy five percent of the votes of the surviving shareholders. In any event the remaining shareholders have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

Art. 8. The Company is managed by one or more managers who need not to be shareholders. They are appointed and removed from office by the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates, and which statutes at the majority of the capital. They may be revoked ad nutum and at any time.

Towards third parties the manager or managers have the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorize all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the sole signature of the manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers.

Art. 9. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 10. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

Art. 11. Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the shareholders representing three quarters of the capital.

Art. 12. The fiscal year begins on January 1st and ends on December 31st of the same year.

Art. 13. Each year on December 31st, the accounts are closed, the management prepares an inventory indicating all assets and liabilities of the company and prepares the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the law.

The balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the shareholders for approval.

Art. 14. The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 15. Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the Company.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager or the managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since incorporation of the Company (for the first year) and since the end of

the last accounting year (for the following years), increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation. The balance may be distributed to the shareholders upon a decision of the shareholders' meeting.

No re-payment of dividends may be requested from a shareholder unless that distribution has exceeded the effective profits available upon the approval of the annual accounts for the current accounting year or has been carried out in violation of applicable legal requirements.

Art. 16. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be shareholders and who are appointed by the shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 17. If, and as long as one shareholder holds all the shares, the Company shall exist as a single shareholder Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 18. For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the shareholders refer to the relevant legislation.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on 31st December 2012.

Subscription and payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid up in cash one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred (EUR 100.-) each.

Therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500.-) is now at the disposal of the Company, evidence of which has been duly given to the notary.

Estimation of costs

The expenses, costs, fees and charges in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection as a result of its incorporation, have been estimated at about thousand euro.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at L-2163 Luxembourg, 5, Avenue Monterey.
2. The number of managers is set at two.

Are appointed as managers for an unlimited period of time:

- Mr. Vincent Python, company manager, residing at CH-1204 Geneva, 2-4 Place du Molard;
- Mr. Jean-Paul Schaul, company manager, residing at L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg-City, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxy signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-six juillet.

Par-devant Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«Eastern Opportunities S.A., SICAV-FIS», une société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé de droit luxembourgeois ayant son siège à L-1118 Luxembourg 11, rue Aldringen, (R.C.S.Luxembourg, section B numéro 141 101),

représentée par Monsieur Jean-Paul Schaul, manager, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 21 juillet 2011.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par le comparant et toute personne qui deviendrait par la suite associé, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

La société prend la dénomination de «North American Ventures Capital S.à r.l.».

Art. 2. L'objet de la Société est de détenir des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou de toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, ou de toute autre valeur mobilière, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut également utiliser ses fonds en vue de l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes autres opérations ayant trait à l'immobilier. En particulier, la Société peut détenir directement ou indirectement des actions dans des sociétés et des participations dans des sociétés à responsabilité limitée (limited partnership) ou toutes autres entités juridiques quelle que soit leur forme et basés soit Luxembourg ou à l'étranger ayant pour objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, y compris de biens immobiliers situés à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des obligations ou certificats de créance.

Elle peut prêter assistance par l'intermédiaire de prêts ou autrement, à toute société affiliée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100.-) chacune.

Art. 6. Chaque part donne droit à une part proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus du transfert à un non-associé.

Art. 8. La Société est administrée par un ou gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont révocables ad nutum et à tout moment.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à l'objet de la Société. La Société sera engagée par la signature du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle ou conjointe de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.

Art. 9. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 13. Chaque année, au trente et un décembre la gérance dresse un inventaire des valeurs et de toutes les dettes de la société et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

Le bilan et le compte des profits et pertes sont soumis à l'approbation des associés.

Art. 14. Tout associé peut prendre communication des comptes annuels au siège social de la Société.

Art. 15. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pourcent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pourcent du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou les gérants, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la constitution de la société (en ce qui concerne le premier exercice) et depuis le dernier exercice comptable (en ce qui concerne les exercices suivants), augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi et des présents statuts. Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Aucune répétition de dividendes ne peut être exigée d'un associé sauf lorsque la distribution a excédé le montant des bénéfices effectivement disponibles lors de l'approbation des comptes de l'exercice comptable en cours ou lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales applicables.

Art. 16. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entré ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales, dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, se trouvent remplies.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante celle-ci a souscrit et intégralement libéré par des versements en numéraire cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100.-), de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été apporté la preuve au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille Euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est établi à L-2163 Luxembourg, 5, Avenue Monterey.

2) Le nombre de gérants de la Société est fixé à deux.

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Vincent Python, company manager, de résidence à CH-1204 Genève, 2-4 Place du Molard

- Monsieur Jean-Paul Schaul, company manager, de résidence à L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.P. SCHAUL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 août 2011. Relation: EAC/2011/10466. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011116608/227.

(110133549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2011.

ProLogis UK LXXXVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.578.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011119231/14.

(110136342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

KLC Holdings II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.079.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 août 2011

1. Il a été décidé de rétablir les catégories d'Administrateurs avec effet au 21 mai 2010;
2. Il a été décidé d'attribuer une catégorie aux Administrateurs avec effet au 21 mai 2010:

Administrateurs de catégorie A

- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, diplômé D.E.S.S., né le 10 novembre 1962 à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG,

- Madame Isabelle DONADIO, employée privée, née le 3 octobre 1962 à Amnéville (France), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Administrateurs de catégorie B

- Monsieur Nicolas GERARD, employé privé, né le 20 avril 1981 à Libramont (Belgique), demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Monsieur Lorenzo BARCAGLIONI, employé privé, né le 18 avril 1974 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

3. Les mandats de:

Administrateurs de catégorie A

- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG,

- Madame Isabelle DONADIO, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG,

Administrateurs de catégorie B

- Monsieur Nicolas GERARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG,

- Monsieur Lorenzo BARCAGLIONI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG,

sont reconduits, avec effet au 7 mars 2011, pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

4. Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 LUXEMBOURG, est reconduit, avec effet au 7 mars 2011, pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Luxembourg, le 9 août 2011.

Certifié sincère et conforme

KLC HOLDINGS II S.A.

I. DONADIO / N. GERARD

Administrateur catégorie A / Administrateur catégorie B

Référence de publication: 2011119450/43.

(110137201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

ProLogis UK XCII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011119232/14.

(110136338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK XCIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2011119233/14.

(110136334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

MGP Empire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.757.

*Extrait des résolutions
de l'associé unique du 16 août 2011*

Il résulte des dites résolutions que:

1. Monsieur Digby Cyril Okell demeurant professionnellement 60, Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni, a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 16 août 2011.

2. Monsieur Steven Craig Willingham, né le 7 octobre 1969 à Boston, Royaume-Uni, demeurant professionnellement 60, Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni, a été nommé gérant de la Société avec effet au 16 août 2011 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti
- Samantha Pepper
- Audrey Lewis
- Steven Craig Willingham

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 16 août 2011.

Pour MGP Empire S.à r.l.
Samantha Pepper
Gérante

Référence de publication: 2011120195/26.

(110137046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

ProLogis UK XCVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011119234/14.

(110136331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK XVI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011119235/14.

(110136320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Peralva S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1732 Luxembourg, 1, rue Joseph Hess.

R.C.S. Luxembourg B 76.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 décembre 2010. Signature.

Référence de publication: 2011119237/10.

(110136539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

ProLogis UK XXXVII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011119236/14.

(110136325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

Lab Document Vault PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 101.145.

—
*Extract of the minutes of the Annual General Meeting
of the Shareholders of Lab Document Vault PSF S.A. held on June 30th 2011*

The meeting reappoints the Directors for a statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting to be held in 2012.

The present Directors are:

- Mr Bernard Moreau, Director, residing in Sandweiler
- Mr Allan Patrick Lowe, Director, residing in Senningen
- Mrs Gillian Arcone, Director, residing in Munsbach

The meeting appoints PKF ABAX Audit SA as "Réviseur d'entreprises" for the new statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting in 2012.

Traduction en français:

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle
des actionnaires de Lab Document Vault PSF S.A. qui s'est tenue le 30 juin 2011*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une nouvelle période statutaire se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Le conseil d'administration se compose de:

- M. Bernard Moreau, Directeur, demeurant à Sandweiler
- M. Allan Patrick Lowe, Directeur, demeurant à Senningen
- Mme Gillian Arcone, Directeur, demeurant à Munsbach

L'assemblée désigne PKF ABAX Audit SA aux fonctions de Réviseur d'entreprises pour une période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Certified true extract / Pour extrait conforme

Lab Document Vault PSF S.A.

Bernard MOREAU

Administrateur délégué

Référence de publication: 2011119455/32.

(110137295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Agro Process SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 24.177.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011119267/12.

(110137310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.
